

– Compte rendu de la réunion du Groupe Pilote–

– Mairie de Saillans, le 14 décembre 2017 -

Le groupe pilote, un groupe de conseil précieux et motivé

SPARE - Les rivières, lignes de vie des sociétés alpines

Les rivières constituent les « lignes de vie » du développement durable des Alpes. Elles pourvoient aux besoins en eau potable de la population et à ceux d'irrigation pour l'agriculture. Elles hébergent des myriades d'organismes et sont sources de multiples loisirs. Leur force hydraulique permet de produire de l'énergie. Cependant, de tels services ne peuvent être délivrés qu'à condition de prendre soin des rivières alpines, de les protéger et de les gérer de manière globale et intégrée. Le projet SPARE (Planification stratégique des écosystèmes des rivières alpines) vise à mieux articuler les besoins humains avec la protection des écosystèmes aquatiques. Associant neuf partenaires de six pays alpins, le projet montre comment les approches stratégiques de protection et de gestion des rivières peuvent être améliorées en dépassant les clivages disciplinaires et les frontières administratives. Il promeut une plus grande prise de conscience des services fournis par les rivières alpines, mais aussi de leurs vulnérabilités. Le projet SPARE s'étend de décembre 2015 à décembre 2018 et est cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional par le biais du programme Interreg Espace Alpin

www.alpine-space.eu/SPARE

CONTENU

DETAILS DE LA REUNION.....	3
ORDRE DU JOUR REALISE	4
PRESENTATION DES PROCHAINES ETAPES.....	5
POINT GENERAL SUR SPARE.....	5
POINT SUR L'ETAT DES LIEUX CITOYEN.....	5
PROCHAINES ETAPES : COOPLAN.....	6
CONSEILS APPORTES PAR LE GROUPE PILOTE	7
SUR LA DEMARCHE.....	7
SUR LES FICHES ACTION	8

Détails de la réunion

Participants :

- Claire Eme, SMRD
- Jean Claude Rouchouse
- Jean-Jacques Veillet
- Marie-Thérèse Michel-Dansac
- Excusé : David Arnaud, Bertrand Degueurce, Chrystel Fermond, SMRD

Facilitation et rédaction du compte rendu : Claire Eme, SMRD

Prise de note : Claire Eme, SMRD

Durée : 9h30 – 12h

Ordre du jour :

- Test des fiches action pour la collecte de propositions d'action pour l'eau et les rivières du bassin versant de la Drôme

Objectifs internes : tester la fiche action avant son utilisation, collecter des retours sur la démarche

Ordre du jour réalisé

Matinée :

- Présentation des prochaines étapes
- Réponses aux questions
- Test et discussion de la fiche action

Présentation des prochaines étapes

Point général sur SPARE

Depuis le 2^e Forum, des tensions issues de mails sont toujours ressenties par le SMRD. Un expert de la participation a été engagé par le SMRD pour discuter de l'intérêt de continuer la démarche. Une réunion interne a été également réalisée avec Irstea pour considérer les prochaines étapes.

Il en ressort, que des incompréhensions sur les objectifs du projet SPARE résident malgré les différents cadrages. Une note sera réalisée sur ce sujet par le SMRD à destination des participants notamment sur la question du financement des participants, sujet récurrent d'interpellation.

Les prochaines étapes étant issues du champ opérationnel sont donc plus stabilisées et plus concrètes. Elles devraient répondre aux attentes exprimées par les participants tout comme aux attentes du SMRD : contribuer à la révision du prochain SAGE. Une poursuite du projet SPARE est donc engagée.

Point sur l'état des lieux citoyen

La synthèse de l'état des lieux citoyen est toujours en cours. Sabine Girard d'Irstea, a transmis récemment une proposition de traitement des expressions citoyennes par mots-clés. Ce travail se poursuit en interne au SMRD. Une restitution des résultats sera prévue dès la finalisation de la synthèse pour les participants mais aussi pour la CLE.

Une liste des enjeux les plus cités a été établie. Elle est comparée et complétée par les propositions d'objectifs collectées en séance lors du 2^e forum du 14/10/17 et de la séance du 20/10/17.

Questions de participants

L'après SPARE. Il est demandé de faire un retour sur la dernière réunion organisée par Y. Gachet sur la question de la pérennisation du GDE à la CLE. Les participants n'ont pas reçu de compte-rendu par mail.

→ Demander à Y. Gachet d'envoyer le compte-rendu aux participants

Prochaines étapes : COOPLAN

La présentation des prochaines étapes est réalisée à l'aide de la présentation, ci-dessous.

Présentation de la phase COOPLAN

Bassin versant de la Drôme

18.12.2017 / SMRD

Objectif de participation du public défini par le GDE pour le projet SPARE dans le bassin versant de la Drôme

« Permettre aux citoyens de faire des propositions concrètes sur tous les sujets relatifs à la rivière et son bassin versant et les présenter à la CLE en amont de la révision du SAGE. »

Plan de participation

3

Plan de participation

ÉTAPE 6. Propositions d'actions et tri (Déc. 2017 - Fév. 2018)

Sur la base des thèmes de travail et orientations identifiés, les participants élaboreront des **propositions d'actions**.

Ces propositions d'actions seront documentées :

- Objectifs
- Publics cibles
- Impacts attendus
- Moyens nécessaires
- Faisabilité juridique et réglementaire
- Echelle de coût
- Etc.

Les moyens mis en oeuvre seront :

- Un appel à propositions / à idées au plus grand nombre
- Échange d'idées et des propositions d'actions
- Approfondissement des propositions d'actions par des experts compétents en fonction des sujets / thématiques pour éliminer celles non réalisables d'un point de vue réglementaire
- Rendre compte à la CLE
- « Forum actions » : présentation publique des propositions d'actions restantes

Lors de cette étape, les participants pourront tenir les rôles suivants : participer, organiser, synthétiser, valider, décider, faciliter, etc.12

4

Plan de participation

~ **ÉTAPE 7. Elaboration de plans d'actions (Mars 2018 - Avr. 2018)**

~ Les actions réglementairement réalisables pourront être agrégées pour **élaborer des plans d'actions** par :

- L'assemblage des actions
- La consolidation (mise en cohérence)
- La définition des moyens, besoins et impacts de ces plans d'actions

~ Les moyens mis en oeuvre seront :

- La méthode Cooplan : elle permet d'organiser et structurer différentes actions, en vérifiant la cohérence, la faisabilité et l'efficacité du plan.

~ Lors de cette étape, les participants pourront : participer, organiser, synthétiser, valider, décider, faciliter, etc.13

5

Étapes de COOPLAN

ETAPES COOPLAN	PLAN PARTICIPATION	
	ETAPES	DELAI
Cadrage	Orientations et thèmes de travail	Sept - Nov
Proposition d'action	Proposition d'action et tri	Dec - Février
Place de marché		Dec - Février
Intégration	Elaboration de plans d'actions	Mars - Avril
Analyse		Mars - Avril
Plan de mise en oeuvre	Travail de révision du SAGE	
	Prioriser les plans d'action	Fin Avril

6

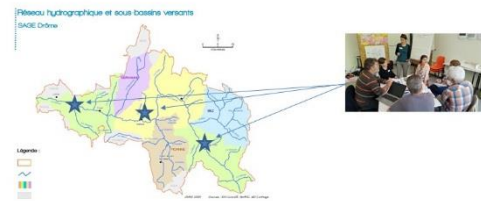
Proposition d'actions en ligne



Proposition d'action papier

Place de marché

~ 3 réunions locales minimum



Elaboration de plans d'action

Un forum à l'échelle du bassin versant
En présence avec des experts dans la salle



Transmission à la CLE

~ Traçabilité des données

-- La suite --

Conseils apportés par le groupe pilote ou générés lors des discussions

Sur la démarche

- Intégrer l'état des lieux citoyen à l'état des lieux du SAGE

- Faire une restitution au GDE par mail et aux 157 contributeurs de l'état des lieux citoyen
- Envoyer aux 157 contributeurs des fiches action ou formulaire en priorité
- Inviter les contributeurs aux fiches action par mail aux réunions de place de marché et forums

Sur les fiches action

- Intégrer l'adresse du SMRD pour le retour des contributions papier
- Si les fiches action sont envoyées par mail, expliciter dans le mail leur utilisation et contexte d'utilisation
- Organiser des séances en présence pour compléter les fiches action
- Réaliser une fiche explicative de la fiche action

Commentaires

Les propositions d'action émises lors de cette séance au moyen des fiches action tests, seront intégrées dans le formulaire en ligne par le SMRD.

**Merci pour vos présences et contributions indispensables
pour le bon déroulement de SPARE**